

**Communiqué – No. 2009-03**

2009-08-11

**Provision of Premises Arbitration**

Ottawa, June 5, 2009. Another good news story. CPAA was informed that the above grievance, which was ultimately referred to arbitration, was won by the Association. The grievance started as a result of the Corporation changing provision of premises requirement in staffing competitions for Grade Post Office competitions. Where only Group post offices are required to provide the premises, in two staffing competitions the Corporation unilaterally changed the requirement so that employees applying for these Grade Postmasters positions were required to provide the post office premises. The arbitration ruling established decisively that Grade Postmasters will not be required to provide the post office premises.

**Presentation on the Future of CPAA Update**

Since our last Communiqué, all eight of the Branches of CPAA have held their spring Conventions. The PowerPoint presentation which had been developed by the Communication Committee was delivered at most of these Conventions.

The presentation included a discussion where the members were invited to list the Association's strengths and weaknesses. The members were appreciative of the opportunity to freely voice their views of their own union. Once the majority of the members have received the presentation in zone or area meetings, the comments we received will be compiled in a member's report card of the CPAA, which we will include in an upcoming Communiqué.

In the meantime, we can report to you that the member's messages we received to date were loud and clear. Our members do **NOT** wish to merge with CUPW.

**Negotiation Update for APOC**

APOC (Represent employees who supervise the processing and delivery of the mail etc.) and the Corporation have reached an impasse in their attempt to negotiate collectively for the renewal of their collective agreement. APOC has applied for and the parties are now heading for conciliation.

**Arbitrage sur l'obligation de fournir un local**

Ottawa, le 5 juin 2009. Une autre histoire comportant de bonnes nouvelles. L'ACMPA a appris que le grief mentionné ci-dessus, a finalement été référé à l'arbitrage et a été remporté par l'Association. Le grief a débuté suite à la décision de la Société canadienne des postes de changer leur exigence sur l'obligation de fournir un local lors des concours de dotation pour des bureaux semi-urbains. Alors que seulement les bureaux groupes doivent fournir les locaux, dans deux concours de dotation, la Société a unilatéralement changé leur exigence de sorte que les employés posant leur candidature comme maîtres de poste dans un bureau semi-urbain devaient fournir les locaux du bureau de poste. La décision rendue lors de l'arbitrage a établi clairement que les maîtres de poste d'un bureau semi-urbain n'ont pas à fournir les locaux du bureau de poste.

**Mise à jour de la présentation sur l'avenir de l'ACMPA**

Depuis notre dernier communiqué, les huit sections de l'ACMPA ont tenu leur congrès du printemps. La présentation PowerPoint préparée par le comité des communications a été présentée au cours de la plupart de ces congrès.

La présentation prévoyait une discussion au cours de laquelle les membres étaient invités à établir la liste des forces et des faiblesses de l'Association. Les membres étaient reconnaissants de l'occasion ainsi offerte d'exprimer librement leur opinion à propos de leur propre syndicat. Dès que la majorité des membres auront assisté à la présentation lors des réunions de zones ou de sections, les commentaires reçus seront compilés sous forme de bulletin de rendement au membre de l'ACMPA, que nous partagerons bientôt dans un communiqué.

Entre-temps, nous pouvons vous rapporter que le message reçu de la part des membres jusqu'à présent est fort et clair. Nos membres ne souhaitent **PAS** se joindre à la STTP.

**Mise à jour des négociations de l'AOPC**

L'AOPC (Représente les employés qui supervisent le traitement et la livraison du courrier etc.) et la Société sont présentement dans une impasse dans le but d'obtenir une entente négociée pour le renouvellement de leur convention collective. L'AOPC a fait une demande pour que les parties se présentent en conciliation.

## Canada Post Strategic Review Report

The Minister responsible for the Canada Post Corporation recently released a report calling for the removal of the current moratorium on rural post office closures. The report also recommends that Canada Post be allowed to close rural post offices and replace the post office with commission outlets of community mail boxes.

CPAA fears the new recommendations may result in the closure of hundreds of rural post offices. According to Leslie A. Schous, our National President, closing rural post offices has been a major concern for many years. She said "Canada Post closed about 1,500 rural post offices between 1986 and 1994. If the current minority Conservative Government approves the new recommendations, hundreds more rural communities could lose their post offices".

The new recommendations are the work of the "Canada Post Strategic Review Commission" report commissioned by the Government of Canada in 2008. The Government is now considering which of the recommendations to accept. CPAA will be working hard to lobby our Members of Parliament to protect and preserve rural Post Offices.

Reproduced below are some of the recommendations of the review committee:

*The Advisory Panel recommends that Canada Post be permitted to pursue privately owned dealer outlets as a service delivery option in rural Canada, where established proximity and service criteria are fully met and maintained and where it is cost-effective to do so.*

*A change from a corporate post office outlet to a private dealer operated outlet, or vice versa, is not considered to be either a closure or a change in service level.*

*The governance of Canada Post agree to adopt a new definition of "rural" for postal purposes to be established initially as "communities with a population of 10 000 or less".*

*The Advisory Panel believes that a review of the rural post office moratorium is overdue... The Advisory Panel recommends that a new and more explicit mechanism be developed to replace the moratorium with a clear set of rules and procedural guidelines that would both safeguard and respect the postal service needs of rural Canada, but also allow Canada Post a degree of flexibility to deal with emergent issues in providing postal services in rural areas.*

## Rapport de la revue stratégique de la Société canadienne des postes

Le ministre responsable de la Société canadienne des postes a récemment publié un rapport demandant la suppression du présent moratoire sur la fermeture des bureaux de poste ruraux. Le rapport recommande aussi que Postes Canada puisse fermer des bureaux de poste ruraux afin de les remplacer par des points de vente de boîtes postales communautaires.

L'ACMPA craint que ces nouvelles recommandations n'entraînent la fermeture de centaines de bureaux de poste ruraux. Selon Leslie A. Schous, notre présidente nationale, la fermeture de bureaux de poste ruraux représente une inquiétude majeure depuis plusieurs années. Elle mentionne que « Postes Canada a fermé environ 1 500 bureaux de poste ruraux entre 1986 et 1994. Si le gouvernement conservateur minoritaire actuel approuve les nouvelles recommandations, des centaines de communautés rurales supplémentaires pourraient perdre leurs bureaux de poste ».

Les nouvelles recommandations émanent du rapport de la « Commission de l'examen stratégique de Postes Canada », commandé par le gouvernement du Canada en 2008. À l'heure actuelle, le gouvernement étudie les recommandations pour déterminer celles qu'il acceptera. L'ACMPA travaillera sans relâche afin de faire pression sur nos députés fédéraux pour protéger et préserver les bureaux de poste ruraux.

Voici ci-après, quelques recommandations du comité d'examen :

*Le comité consultatif recommande que Postes Canada puisse poursuivre des points de vente privés comme option de prestation de services au Canada en milieu rural, où les exigences de proximité établie et la catégorie de service sont pleinement satisfaites et entièrement maintenues et où il est rentable de le faire.*

*Un changement des points de vente d'un bureau de poste industriel à un point de vente privé, ou vice versa, n'est pas jugé d'être une fermeture ou un changement du niveau de service.*

*La gouvernance de Postes Canada convient d'adopter une nouvelle définition du mot « rural » à des fins postales établie initialement comme ci-après : « communauté avec une population de 10 000 personnes ou moins ».*

*Le comité consultatif croit qu'un examen du moratoire sur les bureaux de poste ruraux est maintenant nécessaire... Le comité consultatif recommande qu'un nouveau mécanisme plus explicite soit élaboré afin de remplacer le moratoire par un ensemble de règles et de lignes directrices claires qui protégerait et respecterait en même temps les besoins postaux du Canada en milieu rural, mais qui donnerait aussi à Postes Canada une certaine flexibilité pour aborder les nouveaux enjeux liés à la prestation des services postaux dans les régions rurales.*

**National Board Meeting**  
**Negotiations Update**

As was reported at the Conventions, approximately 1700 demands were received. The main areas covered in your demands were:

1. General salary increases
2. Pay out of unused sick leave
3. Uniforms for all employees
4. Enhanced Pre-retirement benefits
5. Additional stat holidays (e.g. : Jan. 2, family day)
  
6. Elimination of the 1/3 formula
7. Various staffing provisions

We started our preliminary Negotiating committee work on March 2<sup>nd</sup>. We reviewed all the demands and sorted them into the following packages:

Monetary	Miscellaneous
Working Conditions	Clarifications
Staffing	Housekeeping
Job Security	

Once we completed this process, approximately 160 demands remained.

To date we have presented:

Housekeeping  
Clarifications  
Miscellaneous

So far, we have been at the table only 7 days (May 5,19,21,22, June 3, 4 and 22<sup>nd</sup>). No dates in July and then back at the table in August (4,5,6,7 and 9) with dates to come for September (9,10,11,13,22, and 23).

We greatly appreciate the help from the Branch Presidents who are not on the Committee, for the research they did to assist us.

We will be doing updates more frequently, so you may have to check the website and Communiqués.

**Member's Profile – Return to Work Story**

I was off work and on Long Term Disability from November 1, 2005 until I started back on a gradual return to work on October 23, 2007.

Before I was capable of going back to work, Canada Post sent me for a functional assessment. It showed I had restrictions for lifting, 10 kg maximum. Canada Post said I had to lift 55 lbs (25 kg), CPC used that to stop me from coming back to work. I had to get Union Representation for my meetings with CPC.

The first meeting we had in my office, CPC was present, as well as the Ergonomist, Health Nurse and Union Representation. CPC gave the Ergonomist they hired all kinds of reasons why I could not return to my job as Postmaster. I disagreed with everything. The Ergonomist

**Rencontre du bureau national de direction**  
**Mise à jour sur les négociations**

Comme nous le rapportions lors des congrès, environ 1 700 demandes ont été reçues. Les points principaux abordés dans vos demandes étaient :

1. Augmentations de salaire générales
2. Le paiement des crédits de congés de maladie inutilisés
3. Les uniformes pour tous les employés
4. Des avantages améliorés en matière de préretraite
5. Une augmentation des congés fériés ( ex : le 2 janvier, Jour de la famille)
6. L'élimination de la formule 1/3
7. Diverses dispositions au niveau de la dotation

Nous avons entamé le travail de notre comité de négociations préliminaire le 2 mars dernier. Nous avons révisé toutes les demandes et les avons classées selon les catégories suivantes :

Dispositions monétaires	Divers
Conditions de travail	Clarifications
Dotation	Généralités
Sécurité d'emploi	

Après avoir terminé cette procédure, il nous est resté environ 160 demandes.

Jusqu'à présent, nous avons présenté :

Généralités  
Clarifications  
Divers

Jusqu'à maintenant, nous avons passé seulement sept jours à la table des négociations (les 5, 19, 21 et 22 mai ainsi que les 3, 4, et 22 juin). Aucune date n'est prévue pour le mois de juillet. Ensuite, nous serons de retour à la table des négociations en août (les 4, 5, 6, 7 et 9) et en septembre (les 9, 10, 11, 13, 22, et 23).

Nous sommes très reconnaissants du travail de recherche fait par les présidents de sections qui ne font pas partie du comité afin de nous aider.

Nous préparerons des mises à jour plus fréquentes. Vous devrez donc vérifier souvent le site Web et les communiqués.

**Profil d'un membre – Histoire d'un retour au travail**

J'ai été absente du travail en raison d'une invalidité de longue durée du 1<sup>er</sup> novembre 2005, jusqu'au début de mon retour progressif au travail le 23 octobre 2007.

Avant d'être en mesure de retourner au travail, Postes Canada m'a fait passer une évaluation fonctionnelle. Celle-ci a démontré que j'avais des limitations à soulever des objets de plus de dix kilogrammes. Postes Canada a mentionné que je devais soulever des objets de 55 livres (25 kg). La SCP a utilisé cette évaluation pour m'empêcher de revenir au travail. J'ai dû obtenir les services du syndicat pour m'accompagner à mes réunions avec la SCP.

Lors de la première réunion que nous avons eue à mon bureau, les participants étaient la SCP, un ergonomiste, une infirmière, un représentant syndical et moi-même. La SCP a fourni à l'ergonomiste qui avait été engagé, toutes sortes de raisons pour lesquelles je ne

never once asked if I thought I was capable of doing my job, or asked me to lift anything or try to accommodate. The Ergonomist agreed with everything CPC said, and that I should not work in my office due to my restrictions. Union Representative and Health Nurse disagreed with them to no avail.

CPC offered me to go to work in a larger Post Office, which had more work, but I would not be working alone. I refused, and said I was capable of doing my job in my office.

We, myself and Health Nurse, asked to have another functional assessment done and CPC refused. They said they had the result of one. Thank God for Health Nurse and Union Representative working for me, they were able to get another functional assessment done, paid for by my insurance. They wanted to see me back to work as well.\*

Before I went for the assessment, CPC came up with another offer for me. They offered me a Letter Carrier walk with my restrictions, which was heavier work, walking alone, in another union.\*\*

I refused and said I can work in my office. When I did the functional assessment, I proved I could lift the 55 lbs, which removed my restrictions and proved to CPC that I could do all aspects of my job. CPC had no choice but to let me come back to my position as Postmaster.

All I can say is Thank You to the Union, for all their help and the Health Nurse, who was on my side. They believed in me and my capabilities. They encouraged me not to give up, which I didn't. CPC did everything in their power to stop me from returning to my job, but we beat them!

*Rose Alma Mercier, Postmaster, Astorville ON*

\*The first assessment was prematurely done before the member was rehabilitated.

\*\*CPC has an obligation to exhaust all accommodations within our bargaining unit first.

pouvais pas retourner à mon travail de maître de poste. J'étais en désaccord avec toutes ces raisons. L'ergonome ne m'a jamais même demandé une fois si je pensais être en mesure de faire mon travail, si je pouvais soulever quelque chose ou si j'étais capable d'accommoder mon milieu de travail. L'ergonome a déclaré être d'accord avec tout ce que la SCP disait et que je ne devrais pas travailler à mon bureau étant donné mes limitations. Le représentant syndical et l'infirmière ont exprimé leur désaccord avec eux sans résultat.

La SCP m'a offert d'aller travailler dans un bureau de poste plus grand où il y avait plus de travail à faire, mais où je ne travaillerais pas seule. J'ai refusé en mentionnant être capable de faire mon travail dans mon bureau.

Nous avons demandé, l'infirmière et moi-même, qu'une nouvelle évaluation fonctionnelle soit faite mais la SCP a refusé. Ils ont mentionné qu'ils avaient déjà en mains les résultats d'une évaluation de la sorte. Dieu merci que l'infirmière et le représentant syndical travaillaient pour moi, car ils ont pu m'obtenir une nouvelle évaluation fonctionnelle, payée par mon assurance, puisqu'ils voulaient tout autant que je recommence à travailler.\*

Avant d'aller passer cette évaluation, la SCP m'a proposé une nouvelle offre. En tenant compte de mes limitations, ils m'ont offert un itinéraire de facteur, ce qui représentait pourtant un travail comportant un plus grand poids, un travail où on doit marcher seul et un poste qui fait partie d'un autre syndicat.\*\*

J'ai refusé l'offre et réitéré que je pouvais travailler à mon bureau. Lorsque j'ai fait l'évaluation fonctionnelle, j'ai prouvé que je pouvais soulever les 55 livres ce qui a fait disparaître mes limitations et prouvé à la SCP que je pouvais m'occuper de tous les aspects de mon travail. La SCP n'a pas eu d'autre choix que de me laisser réintégrer mon poste de maître de poste.

Tout ce que je peux dire c'est merci au syndicat pour toute l'aide apportée et merci à l'infirmière qui était de mon côté. Ils ont cru en moi et en mes capacités. Ils m'ont encouragée à ne pas abandonner ce que je n'ai pas fait. La SCP a tout essayé pour m'empêcher de réintégrer mon poste, mais nous les avons battus!

*Rose Alma Mercier, maître de poste, Astorville, ON*

\*La première évaluation a été effectuée de façon prématurée avant que la membre n'ait été réhabilitée.

\*\*La SCP a l'obligation d'épuiser, en premiers lieux, tous les accommodements contenus dans notre unité de négociation.

CPAA Communication Committee / Comité de communication de l'ACMPA  
Daniel L. Maheux  
Karen E. MacDonald  
Brenda McAuley  
Darwin H. Hoimyr

For more information, contact your CPAA Communication Committee at:  
Pour plus d'informations, contacter votre Comité de communication de l'ACMPA à :

Tel. / tél. (613) 745-2095  
Fax / télécopieur (613) 745-5559  
mail@cpaa-acmpa.com  
CPAA Communication Committee / Comité de communication de l'ACMPA  
281 Queen Mary  
Ottawa ON K1K 1X1